

# ENSEMBLE ET DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE, REFUSONS, PAR TOUT MOYEN, L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE !

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté, le 10 octobre dernier, ses projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025. Comme annoncé, il prévoit un effort de 60 milliards d'euros dont l'essentiel se fera sur le dos des salariés et des retraités.

**Nous n'avons pas à payer l'addition du déficit creusé depuis 7 ans au seul bénéfice des grandes entreprises, de leurs actionnaires et dirigeants.**

Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGT dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs.

## Projet de Loi de Finances - des coupes dans nos services publics

Le gouvernement a dévoilé les différentes mesures régressives prévues pour atteindre 40 milliards d'économies. Alors que **nos services publics sont à bout de souffle**, le gouvernement décide à nouveau de les amputer en prévoyant notamment :

- **5 milliards d'euros d'économies** et le **non-replacement des départs à la retraite** dans les collectivités territoriales ;
- Un solde de **2200 suppressions de postes dans la Fonction publique** qui masque un total de 4000 suppressions dans l'Education nationale, alors qu'il en manque déjà, comme à l'hôpital et à la territoriale, des milliers ;
- Le **gel du point d'indice** des fonctionnaires en 2024 et en 2025, alors que leurs salaires ont baissé de plus de 18% depuis 2010, et qu'1% d'augmentation du point d'indice (2 milliards) ne représente que 2% des aides publiques aux entreprises.

**C'est une ligne rouge pour la CGT, qui alerte sur l'état déjà catastrophique de nos services publics.**

Des économies sont possibles. Chaque année, ce sont 175 milliards d'aides publiques versées aux entreprises, un montant augmenté de 50% en 15 ans, **sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de leur efficacité**, en termes d'emploi notamment. **C'est un tiers du budget de l'État.**

## PLFSS - des économies sur le dos de notre santé

Sur le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale, la CGT dénonce **des mesures dont les salariés et les retraités vont être les premières victimes.**

Alors même que l'on dénombre en moyenne 5000 fermetures de lits d'hôpitaux par an depuis la COVID, et que l'accès aux soins et à la santé est de plus en plus difficile et coûteux, le gouvernement s'attaque de plein fouet aux dépenses de sécurité sociale en :

- **Baissant le taux de prise en charge des consultations médicales par l'Assurance Maladie** de 70 à 60% alors que leur montant va augmenter ;
- **Baissant le montant des indemnités journalières.**

La sécurité sociale est un droit essentiel pour l'ensemble des travailleurs. L'attaquer, **c'est toucher aux droits à la santé et aux soins pour toutes et tous.**

## La CGT réaffirme sa ferme opposition au gel des pensions des retraités pendant 6 mois

Cette coupure représente **200 à 300 euros de baisse par an dans leur portefeuille.** Après une réforme qui a imposé 2 ans de plus, ils ne peuvent pas encore être l'objet d'un tour de vis austéritaire.

Enfin, la CGT s'alarme sur l'absence de mesures concernant la prise en charge de nos aînés. Il est nécessaire de donner suffisamment de moyens à nos **services publics pour accompagner dignement les personnes âgées.**

## Propositions de la CGT - Un autre budget et une vraie sécurité sociale sont possibles :

- Investir massivement dans nos services publics et nos infrastructures pour préparer l'avenir ;
- Mettre le budget au service d'un plan stratégique de réindustrialisation du pays ;
- Mettre en place une réforme fiscale qui permettrait plus de justice, avec notamment :
  - le rétablissement des impôts pour les entreprises (impôt sur les sociétés et CVAE),
  - une taxation dissuasive des dividendes et des rachats d'actions,
  - le rétablissement de l'impôt sur la fortune,
  - une meilleure progressivité de l'Impôt sur le Revenu,
  - la suppression de la TVA sur les produits de 1ère nécessité,
  - la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (90 milliards annuels),
  - la conditionnalité des 175 milliards d'aides publiques annuelles aux entreprises,
  - l'élargissement de la taxe sur les activités polluantes pour inciter à la transition écologique ;
- Répondre intégralement, concernant la sécurité sociale, aux besoins et assurer les recettes par des cotisations ;
- Revoir les 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales (augmentés de 20 milliards depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron) ;
- Abroger la réforme des retraites.

# FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX, ESSENTIELS POUR LA POPULATION !

En notre qualité d'agents territoriaux, nous jouons un rôle crucial dans la gestion et le développement de nos communes, départements et régions. Nous intervenons dans de nombreux services publics qui améliorent le quotidien des citoyens et assurent le bon fonctionnement de nos territoires.

## Qui sommes nous ?

Nous sommes des fonctionnaires et contractuels territoriaux de la Mairie de Nice, de la Métropole et du CCAS, œuvrant chaque jours au service de la population dans divers domaines :

- **Enfance** : éducation, animation, restauration scolaire, petite enfance... ;
- **Solidarité** : EHPAD, SPASAD, centres sociaux, centre d'accueil des personnes en situation de précarité... ;
- **Loisirs** : bibliothèques , opéra, équipements sportifs, AnimaNices, musées, conservatoire... ;
- **Aménagement du territoire** : infrastructures, espaces verts, collecte, propreté, routes, ports, cimetières... ;
- **Proximité** : police municipale, état civil, aide aux victimes, permis de construire, accessibilité des personnes en situation de handicap...

## Pourquoi les services publics territoriaux sont indispensables ?

Ils constituent l'épine dorsale de la solidarité locale. Ils sont là pour :

- **Garantir l'égalité** : chaque citoyen doit bénéficier des mêmes droits et services de qualité, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, à la santé, ou à la sécurité... ;
- **Créer du lien social** : grâce à leur proximité, ils participent à renforcer la cohésion et à soutenir les plus fragiles ;
- **Répondre aux situations d'urgence** : lors de crises sanitaires ou climatiques, les services publics sont là pour aider la population à surmonter les difficultés ;
- **Accompagner au quotidien** : les services publics se doivent de développer des missions pour faciliter la vie des citoyens.

**« Les fonctionnaires répondent aux besoins d'avenir. »**

**Anicet Le Pors,**

**ancien ministre de la Fonction publique, père du statut unique et de ses trois versants**

## Défendons notre statut et nos valeurs !

Aujourd'hui, vous êtes souvent confrontés à des conditions de travail difficiles, à des réformes qui menacent vos emplois et votre statut, mais aussi à un manque de reconnaissance.

Notre syndicat reste mobilisé pour défendre, au quotidien, vos conditions de travail, vos salaires et un service public de qualité.

## Pour cela, la CGT NMCA exige :

- L'augmentation immédiate du point d'indice à 6 euros, son indexation sur l'inflation, et la refonte des grilles ;
- La mise en place immédiate d'actions visant à supprimer toute inégalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'embauche d'urgence de fonctionnaires, afin de garantir un service public de qualité répondant aux besoins de la population ;
- La revalorisation des régimes indemnitaires dans nos 3 entités ;
- L'attribution de jours de sujétions pour tous les agents, afin de prendre en considération les rythmes ou la pénibilité de leur travail ;
- Un calcul des ratios d'avancements plus sincère et réaliste et la nomination sur tous les postes ainsi ouverts ;
- L'obtention de l'indemnité télétravail pour tous les agents concernés ;
- La monétisation du Compte Épargne Temps pour les agents licenciés ou mis en retraite d'office pour inaptitude ;
- La subrogation des indemnités journalières pour les agents relevant du régime général de la sécurité sociale (restauration, animation, culture...) dans le cadre des arrêts de travail ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique, et l'abandon du projet de loi Guérini.

